



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 26 du 1^{er} juin 2017

Collège : retour vers le futur 2

Le ministre Jean-Michel Blanquer a décidé une remise en cause brutale de la réforme du collège au moment même où les équipes finalisent la préparation de la rentrée 2017 dans les établissements.

Une fois de plus ce sont les équipes qui se sont pleinement investies pour la réussite de tous les élèves qui voient leur travail dévalorisé. En effet, le détricotage envisagé des enseignements pratiques interdisciplinaires et de l'accompagnement personnalisé, avant tout début d'évaluation, est une remise en cause du travail effectué par les enseignants pour concevoir et mettre en place ce dispositif.

Dans la mise en œuvre des réformes, le stop and go perpétuel ne peut plus être la règle, les enseignants ont avant tout besoin de stabilité et de continuité.

Alors que la réforme du collège visait à redistribuer des heures d'enseignement à l'ensemble des élèves, à changer les pratiques pédagogiques, à renforcer le travail en équipe, les propositions de Jean-Michel Blanquer vont dans le sens strictement inverse et ouvrent la porte au rétablissement du statu quo ante. Le retour d'options facultatives renoue avec une vision élitiste du collège où seuls les meilleurs élèves pourront cumuler les heures de classe pour apprendre les langues anciennes ou approfondir une langue vivante étrangère.

Enfin, ce choix idéologique est en contradiction avec les conclusions de la conférence du CNESCO sur la différenciation pédagogique. Celle-ci pointe que « les différentes formes de différenciation structurelle (redoublement, classes ségrégatives...) ne sont pas efficaces, au regard des résultats de la recherche », que le ministre est pourtant prompt à citer pour justifier ses choix. Autant de raisons de mener un dialogue social réel et à ne pas céder à la précipitation.